



DECLARATION PREALABLE du SE-Unsa CAPD du 26 janvier 2012

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous examinons ce jour les barèmes de nos collègues qui souhaitent changer de département. En 2010, le taux de satisfaction était d'environ 37 % contre environ 29 % l'an passé. Nombreux sont ceux qui renouvellent leur demande depuis plusieurs années sans succès. Cette situation est plus que déplorable et entraîne une réelle souffrance des enseignants concernés, qui ne peuvent pas se projeter et dont la gestion du quotidien devient particulièrement difficile.

En effet, la politique managériale que nous subissons tous s'avère trop pesante : nos collègues ont besoin d'être considérés comme des êtres humains et non comme des numéros qui tournent dans une machine.

C'est pourquoi nous espérons dans un premier temps que le taux de satisfaction sera élevé, et que vous permettrez ensuite aux insatisfaits, lors de la phase d'ineat exeat, d'accéder à leur souhait, cette dernière devant être une véritable phase d'ajustement.

A l'ordre du jour de cette CAPD, nous allons également étudier les demandes de départs en stage de psychologue scolaire et celles de la formation continue. Dans ces deux contextes, la déception des collègues ne cesse de croître, au vu du nombre de places disponibles. Monsieur le Recteur a affirmé récemment sa volonté d'avoir davantage de psychologues scolaires et de maîtres G sur le terrain. Par conséquent, les candidatures présentées devraient pouvoir être acceptées. Concernant la formation continue, certains collègues vont être écartés, alors qu'ils manifestent clairement la volonté de s'investir et de progresser dans leur métier. Nous vous rappelons qu'il s'agit bien ici d'un droit acquis, de plus en plus remis en question.

D'ailleurs, le manque de titulaires mobiles a empêché des départs en formation et rend l'organisation et le travail des équipes pédagogiques particulièrement difficiles. Les enseignants absents culpabilisent de laisser leur classe à leurs collègues, lesquels ont déjà une charge de travail importante, le tout entraînant fatigue et stress permanents.

Pour finir, nous allons devoir faire face à une carte scolaire saignante, qui va toucher de plein fouet les RASED auxquels nous sommes attachés et dont le travail ne peut en aucun cas être assimilé à celui effectué lors des séances d'aide personnalisée. Nous tenions à dénoncer les propos du recteur à ce sujet et rappeler que les suppressions annoncées sont inacceptables et injustes.

C'est encore une attaque à notre Ecole Publique, nos élèves en grande difficulté vont une nouvelle fois en subir les conséquences.

Dans ce contexte de destruction continue du service public d'éducation, le SE-UNSA salue les actions et les prises de position courageuses d'un Inspecteur de l'Education Nationale de notre département.

Les commissaires paritaires du SE-UNSA de la Dordogne.